



# Bulletin N° municipal 54

*Extension et modernisation  
de la cantine scolaire*



**Janvier 2024**

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Au seuil de cette nouvelle année, et pour ceux que je n'ai pas rencontrés lors de notre cérémonie du 5 janvier, je vous souhaite une bonne et heureuse année et aussi une bonne santé.

Cette cérémonie des vœux a été un franc succès, 120 habitants et des représentants des Mairies étaient présents.

**Notre député Loïc KERVRAN** nous a fait le plaisir d'honorer de sa présence notre soirée, ainsi a-t-il pu rencontrer de nombreuses personnes ravies de pouvoir échanger avec lui.



Je le remercie vivement ainsi que tous ceux qui se sont déplacés pour venir nous écouter.

Au cours de cette soirée, nous sommes revenus sur les faits marquants de ces 3 années sans réunion publique en raison de la crise sanitaire.

Cette année 2024 verra se terminer la plaine intergénérationnelle de jeux vers le city stade avec l'installation de jeux pour la petite enfance, la pose de tables multi-jeux, de bancs, tables de ping-pong et PMR ; deux petits jeux sont également prévus pour La Môle.

L'agrandissement de la cantine va également se terminer, les enfants et les employés bénéficieront ainsi d'un self et d'un espace climatisé et fonctionnel qui pourra également servir pour d'autres activités.

Toutefois, cette cantine et la garderie **ne sont pas des structures spécialisées** pour accueillir des enfants en difficultés ou hyper-actifs. Une discipline doit y être maintenue et je **félicite et soutiens** nos personnels qui œuvrent dans cet esprit.

Si notre Mairie met au sein de son école une garderie et une cantine, ce qui n'est **pas par ailleurs obligatoire**, c'est pour **aider les parents** dans leur vie quotidienne.

Dans ce cadre, il est **inadmissible** que certains parents insultent nos personnels et colportent au sein de la collectivité des propos fallacieux.

C'est malheureusement un vrai problème de société en général où maintenant même l'inconcevable est dû.

Dans un autre cadre, malgré l'opposition des élus, l'Etat va remettre à la CDC l'entretien des digues de la Loire ; il faudra donc s'attendre à la **mise en place de la taxe GEMAPI**. La prévention des crues sera pour nous un axe fort d'actions pour cette année.

Une convention intercommunale va prochainement être signée par tous les Maires de la CDC avec le Procureur de la République afin de renforcer l'action judiciaire de proximité et traiter plus rapidement les infractions du quotidien.

Après toutes ces informations, je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

PIERRE MANCION

### SOMMAIRE

p.1 – Le Mot du Maire  
p.2 – État civil 2023 et dates des manifestations  
p.3 et 4 – Le Mot sur...  
p.5 – Travaux et Personnel  
p.7 – Urbanisme  
p.9 – Sécurité

p.10 à 15 – Vie communale  
p.17 à 19 – Vie associative  
p.21 – Organismes divers  
p.22 et 23 – Informations diverses  
p.24 et 25 – Pêle-Mêle  
p.26 et 27 – Informations pratiques

**Annonceurs : p.6, 8,16 et 20**

# ÉTAT CIVIL 2023

## Ils sont arrivés parmi nous



Élise, Daniele, Annick DUDRAGNE LERICHE	25 janvier 2023
Ézéchiél, Jean, Marie CRESPEL	3 mars 2023
Ava PASCAULT	17 avril 2023
Andrew, France, Christian VERNEUIL	4 juillet 2023
Ézékiel, Robert, Georges CLAUDE	4 août 2023
Léo PREVOT	15 novembre 2023
Suzie, Véronique, Catherine CHAMPION	7 décembre 2023



## Ils se sont unis...

Alexandre, Serge CLAUDE et Camille BERDER	13 mai 2023
Guillaume, Georges, Robert PICHON et Lucile, Louise, Michelle SAUNIER	27 mai 2023
Christophe, François, Lucien REVAULT et Mélanie, Aurélie LECLERCQ	24 juin 2023
Mathieu, Roger, Georges THIBAUDAT et Suzanne, Marie MECHIN	1 <sup>er</sup> juillet 2023
Guillaume, José, René PASTOUT et Eva, Lucie, Maëlle MONMASSON	1 <sup>er</sup> juillet 2023
Romain, Jean-Michel, Philippe CHAMPEAUX et Sandra, Michèle, Françoise DUPUIS	8 juillet 2023
Emmanuel MERCIER et Sabrina CÉRINI	12 août 2023

1 déclaration de PACS a été enregistrée  
2 baptêmes civils ont été célébrés.

## Ils nous ont quittés



Georges, Ernest, Maurice GROSBEAU	25 janvier 2023
Cécile, Léila CHAOUCHÉ épouse FASSIER	9 février 2023
Joseph OULHIOU	9 mars 2023
Jean, Marc, Henri DAIZE	1 <sup>er</sup> avril 2023
Bernard, Roland EDAL	6 mai 2023
Roland, Emile JOLY	6 septembre 2023
Marie-France, Jeanne VATAN épouse LAFAILLE	25 octobre 2023

## DATES DES MANIFESTATIONS

- 17 mars : repas des anciens
- 23 et 24 mars : Exposition de Printemps « Cours les Arts » - Salle d'animation
  - 7 avril : Représentation théâtrale
- 8 et 9 mai : Rassemblement de véhicules militaires et exposition de voitures anciennes – Résidences du Lac
  - 9 mai : Brocante de la chasse – Résidences du Lac
- 22 juin : Fête de la musique
  - 20 juillet : Concert instrumental avec trio de hautbois, clarinette et basson - Église Saint-Pantaléon
- 27 juillet : Course cycliste Prix de Cours-les-Barres
  - 27 et 28 juillet : Fête de la Saint-Pantaléon avec brocante et fête foraine – Résidences du Lac



## L'ODYSSÉE DE LA CANTINE



Anciennement, le bâtiment de l'école se divisait en trois parties : les classes, le logement d'un instituteur à la place de la garderie actuelle dans l'aile gauche du bâtiment, le logement de la Directrice dont la cuisine se situait en partie dans l'actuelle classe de CM1-CM2 et l'autre partie en L, abritait la cantine. L'étage accueillait salle de bain, WC et les chambres.

En 1982 cette cantine, sous la houlette de Madame EDAL, accueillait 20 élèves. Le prix d'un repas était de 10,50 francs, le pain à la charge de la commune.

En 1984, une classe de maternelle est créée dans l'aile droite du bâtiment et une extension à l'arrière, une prévision de 110 enfants se profile.

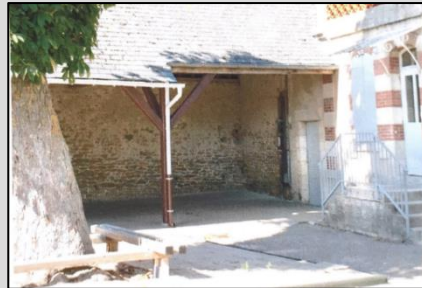
En août 1999, Madame HERZER succède à Madame EDAL partie en retraite.

En 2003, une classe est créée à savoir, l'actuelle classe de CM1-CM2 en démolissant en régie la cloison qui séparait la cuisine du logement de la Directrice et la cantine.

La cantine est alors transférée provisoirement dans l'ancienne petite salle des fêtes en centre bourg.

Afin de pouvoir réintégrer la structure de l'école, la décision est prise de transformer le grand préau en cantine.

(à la gauche du bâtiment)



Avec un petit budget, des travaux importants sont faits en régie par Messieurs JUSTE et GUIPONT, le reste par entreprise.

En 2004, celle-ci est fonctionnelle et accueille près de 50 élèves.

En 2015, Madame HERZER, qui part en retraite, est remplacée par Mesdames GIRARD et FOURY.

En 2021, le COVID nous oblige à déménager dans la salle d'animation afin de respecter les gestes barrières.

En septembre 2021, l'État nous propose de mettre en place les repas à 1 euro en fonction des quotients familiaux, la différence nous étant remboursée par le Ministère de la solidarité et de la santé.

Les effectifs se trouvent alors portés à 82 élèves maximum, la cantine située au sein de l'école est de nouveau trop petite et il est donc décidé par le conseil municipal de doubler la surface de celle-ci par un bâtiment moderne accolé.

Cette nouvelle cantine climatisée et qui pourra également accueillir d'autres activités, a été mise en service le 25 JANVIER 2024.



## UN MOT SUR...



Le matériel (tables, chaises, vaisselle) a été changé et une nouvelle façon de travailler y a été mise en place car un self va permettre aux enfants de se former à se servir, à ramener au lavage leur vaisselle sale et à trier leurs déchets dans des bacs appropriés. Les petits sont toujours servis à table.

Souhaitons longue vie à ce nouveau service mis au profit de nos enfants et aussi pour mémoire, pour faciliter la vie des parents... !

**Les travaux de l'extension de la cantine en photos ...**



*Gros œuvre de la charpente et pose des ossatures métalliques*



*L'intérieur en travaux*



*Une fresque (graff) « Le corbeau et le renard » décore l'un des murs de la salle du réfectoire.*



*Visite des enfants le 22 janvier*



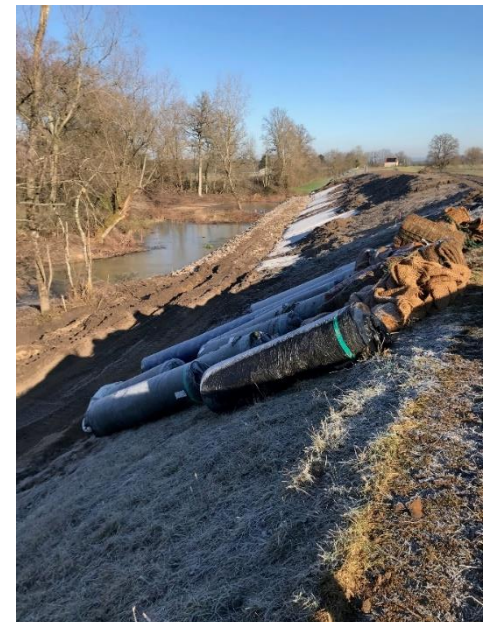
## TRAVAUX



Changement d'une partie du bardage de l'agence postale suite à une anomalie de la structure du bois (garantie décennale)



Remplacement de la tronçonneuse



Les travaux prévus de renforcement du système d'endiguement de la levée des Joigneaux ont commencé le mardi 16 janvier 2024.

## PERSONNEL



### Formation électrique

Le 4 octobre, l'ensemble du personnel de la commune de Cours-les-Barres a reçu un recyclage pour la formation électrique B0 par le service GRETA de Nevers. Formation préventive pour tout employé. Au bout de cette journée, les stagiaires ont été évalués sur les compétences acquises et ont tous eu leur attestation.



# ANNONCEURS



**AMIS BATISSEURS**  
Constructeur de Maisons Individuelles



94, Route de Nevers 58 180 MARZY  
[www.amis-bat.fr](http://www.amis-bat.fr)  
**Tél. 03 86 71 04 54**



**TERRASSEMENT ✿ DEMOLITION ✿**  
**MICRO-STATION ✿ ASSAINISSEMENT ✿**  
**ENROBE ✿ GOUDRONNAGE DE COUR ✿**  
**BETON DESACTIVE ✿ TRAVAUX DE CIMETIERE**

**Xavier THIBAULT**  
11 Route de Nérondes 18350 MORNAY-BERRY  
Z.I. De Gérigny 58400 LA CHARITE / LOIRE  
02 48 80 20 14 ✿ [thibault.ctm.btp@gmail.com](mailto:thibault.ctm.btp@gmail.com)



**L'Espace-Conduite**  
- COURS-LES-BARRES • Depuis 1990 -

**Permis à 1€ par jour**  
(pour les 15-25 ans)

**Votre auto école de proximité**

Un programme de formation défini avec chaque élève (formation B Traditionnelle, AAC, Conduite supervisée, Formation accélérée, Boîte auto)



N° agrément : E 1101802670

**L'Espace Conduite**  
6 Route de Jouet sur l'Aubois  
18 320 COURS-LES-BARRES  
02 48 76 43 65 • [www.espace-conduite-18.fr](http://www.espace-conduite-18.fr)



**FIUOL - GNR - CHARBON - NETTOYAGE CUVES**  
**LIVRAISON RAPIDE**

**VILLEMIN COQUERY**




5 RUE DE ST GERMAIN - 18320 JOUET SUR L'AUBOIS  
**02 48 64 43 84**



*Fleuriste Lagarde*  
Les Serres de l'enclos  
2 rue Gambetta  
58600 Fourchambault  
03 86 60 85 21

**Auberge de l'Ecluse**



Givry  
18320 Cours-les-Barres  
03 86 90 97 28  
[www.auberge-ecluse.com](http://www.auberge-ecluse.com)

18



## Comment obtenir un certificat d'adressage ?



Une fois une parcelle identifiée et ses voies d'accès numérotées, la mairie d'une commune peut vous fournir un certificat d'adressage, nécessaire à la réalisation de certaines transactions.

Le certificat d'adressage ou de numérotage est un document fourni par la mairie d'une commune attestant de l'adresse d'une personne. Ce document est obligatoire pour effectuer certaines démarches, notamment dans le cas d'une vente ou d'une succession. Pour qu'un certificat d'adressage puisse être émis, il faut bien entendu que le lieu concerné soit identifié et numéroté.

Pour cela, plusieurs démarches sont nécessaires.

### ➤ La situation parcellaire

C'est l'élément qui permet de localiser la parcelle sur le plan cadastral de la commune. Il est requis pour la pose d'un compteur d'eau, d'un compteur d'électricité, pour la liaison téléphonique et pour la prise en compte du lieu par La Poste.

Afin de procéder à l'identification de sa parcelle, il appartient au propriétaire de faire une demande aux services de la mairie de la commune concernée. Pour cela, il doit faire la démarche en ligne ou transmettre une demande en main propre contre récépissé ou par lettre recommandée avec accusé de réception en y joignant :

- le plan cadastral ;
- l'arrêté du permis de construire, l'autorisation d'urbanisme ou le récépissé de dépôt de demande de permis de construire.

### ➤ La numérotation postale

Une fois la parcelle identifiée, il convient d'en situer les voies d'accès et de leur attribuer un numéro. Cette procédure permet d'obtenir une adresse précise. Elle doit être faite à l'issue des travaux de construction par le maître d'ouvrage, le propriétaire du terrain ou son représentant.

Les documents suivants doivent être joints à la demande transmise à la mairie :

- la déclaration attestant la fin des travaux ;
- le permis de construire ;
- le plan cadastral ;
- le tableau de surfaces des pièces créées.

### ➤ L'attestation de numérotage/le certificat d'adressage

Le certificat d'adressage permet à un propriétaire de prouver son adresse, obligatoire dans le cadre de certaines démarches liées à son habitation.

Ainsi, un certificat d'adressage est demandé pour :

- l'acquisition d'une maison neuve ou d'un nouvel immeuble ;
- l'inscription de certaines activités commerciales au registre de commerce ;
- la réalisation des démarches auprès de la conservation des hypothèques ;
- la vente ou la succession d'une habitation.

À noter : lorsque la mairie procède à des changements de dénominations de rues dans la commune, celle-ci prend généralement l'initiative de transmettre à chaque propriétaire concerné un nouveau certificat d'adressage. Si la mairie n'effectue pas d'elle-même cette démarche, il est recommandé au propriétaire d'en faire la demande en y joignant le plan cadastral.

Les modalités de demande, spécifiques à chaque commune, sont généralement précisées sur leur site Internet. Autrement, il est possible de téléphoner au secrétariat de la mairie ou de s'y rendre directement pour obtenir les informations nécessaires.

Source : La Rédaction de DemarchesAdministratives.fr



**Menuiserie Générale**  
 18320 COURS LES BARRES

**Domo Baie**



Volets roulants • Stores • Fenêtres Bois-Alu-PVC  
 Portes de garage • Portes d'entrée • Portails • Clôtures

Port : **06 58 78 56 91**  soares.laurent@outlook.fr  
 www.domobaie.fr  Domobaie

**L'Enclos  
 du poids de fer**

*Chez Véro  
 Producteur Horticulteur*

Le poids de Fer  
 18320 JOUET/L'AUBOIS  
 ☎ **02 48 76 08 66**  
 • Paiement à distance par 



**BOULANGERIE  
 PATISSERIE**

COURS LES BARRES (18320)  
 Tél. : 02 48 76 47 12

MARSEILLES LES AUBIGNY(18320)  
 Tél. : 02 48 74 65 63

**l'ci@l**

Votre Imprimeur pour vos  
 Mailings Brochures Dépliants  
 Papeterie  
 Affiches  
 Flyers

383 Rue Gutenberg - 58320 POUQUES-LES-EAUX  
 Tél. 03 86 90 96 10  
 contact@ciagraphic.com



**LA VIGNONNERIE**

VIN DE PROPRIÉTÉ  
 VRAC ET BOUTEILLES  
 FONTAINE À VIN  
 SPIRITUEUX  
 PRODUITS DU TERROIR  
 COFFRETS CADEAUX

49 BIS ROUTE DE NEVERS 58600 FOURCHAMBAULT  
 TÉL : 03 86 60 95 99 FAX : 03 86 60 96 65



## Pour améliorer la prévention des inondations, aidez-nous à mieux comprendre comment est perçu ce risque sur le territoire !

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des Vals de Loire, l'équipe de Sociotopie est en charge de réaliser **une enquête sur la perception et les représentations du risque inondation**.

Originaires ou non de la région, installés depuis toujours ou depuis peu, riverains de la Loire ou non :

### Participez à cette enquête !



Retrouvez le questionnaire ici :



<http://papi-inondation.sociotopie.fr>  
ou en format papier directement à votre mairie !

Entretiens habitants et ateliers

Inscription via le questionnaire.  
Courant mars 2024.

## Merci !







## RISQUES MAJEURS INONDATION

### Mémoire de la crue d'octobre 1846

En 1846, la Loire a connu une crue historique. Elle est due à une conjonction de fortes crues de l'Allier et de la Loire. Il s'agit notamment de la plus forte crue dans le secteur de Villerest, avec un débit maximal estimé à 4900 m<sup>3</sup>/s (source EP Loire).



Vue du Val de Loire, le 22 octobre 1846 – Bibliothèque municipale d'Orléans

Dès la nuit du 15 octobre 1846 et jusqu'au 18 octobre matin, le bassin de la Loire situé à l'amont de Villerest a subi des orages méditerranéens apportant une grande quantité de précipitations.

Ces précipitations ont généré une onde de crue dont la pointe de crue a atteint des niveaux historiques. Cette crue historique a engendré de nombreux dégâts le long de la Loire. La levée de Saint-Éloi a été submergée, causant quatre brèches d'une longueur totale de 464 m et inondant des basses rues de Nevers.

À l'aval du bec d'Allier, les crues de la Loire et de l'Allier se rejoignent. Sur l'Allier, la crue d'octobre 1846 est certes plus faible qu'en 1790 mais demeure importante.

### Extrait du Journal de Toulouse (Politique et Littéraire) du 28 et 29 Octobre 1846

*Nevers, 21 octobre*

*Dans l'après-midi du 19, les eaux ont commencé à se retirer, et le 20 au matin on calculait qu'elles avaient déjà baissé environ d'un mètre. La circulation commençait à se rétablir à Nevers dans quelques quartiers submergés, notamment sur le pont Cizeau. On ne saura au juste que plus tard les pertes de toute nature qui sont à déplorer.*

*À l'endroit nommé le Guétin, au confluent de l'Allier et de la Loire, ces deux rivières ne formaient plus qu'une vaste mer envahissant toutes les propriétés ; plusieurs maisons, celle entre autres de M. Ruiz, entrepreneur du viaduc du chemin de fer, ont été littéralement rasées. Les 1400 ouvriers de la compagnie manquant de vivres, auraient infailliblement péri sans le dévouement du préposé en chef du bateau à vapeur, qui a recueilli en plusieurs voyages tous les ouvriers et les a ramenés sur la rive.*

*Le pont aqueduc du canal latéral de la Loire au Guétin a résisté, quoique l'eau le couvrit entièrement.*

*Le fleuve s'est répandu dans toute la commune de Cours-les-Barres, dont les habitants se sont sauvés. Le château de M. le comte JAUBERT était envahi à tel point qu'il était impossible d'en sortir et qu'il a fallu gagner les divers étages. D'immenses feux sont allumés sur la route ; autour sont assis des femmes, des enfants, des vieillards, qui gardent ce qui a pu être retiré. Des postes de garde nationale et de troupe de ligne ont été établis. Ces précautions ont été, hélas ! commandées par les plus lâches des crimes ! Au milieu de ce désastre il y a eu des hommes assez infâmes pour profiter du trouble, pénétrer dans les maisons et enlever à des malheureux, déjà si cruellement éprouvés, quelques objets précieux que le fleuve avait épargnés. La police et la surveillance s'exercent maintenant partout avec un zèle et une exactitude exemplaires et il faut espérer que les malfaiteurs pourront être livrés à la justice.*



Pour rappel, vous trouverez une carte de l'historique des brèches du val de Givry de la crue de 1846 établi en 1847 dans le DICRIM (page 11), document d'information communal sur les risques majeurs, disponible en Mairie.



Pour mémoire, trois brèches d'entrées d'une longueur de 900 mètres, Levée des Joigneaux et cinq brèches de sortie d'une longueur de 1450 mètres, Levée des Grèves, dénommée maintenant Levée de la Môle ont été identifiées sur cette carte.

## Maisons fleuries



Les coursibarroises et coursibarrois aiment fleurir leurs habitations, jardins et balcons ! Ce sont vingt-quatre maisons fleuries qui ont reçu la visite des membres du jury. Ces derniers ont pu apprécier le travail réalisé par ces jardiniers amateurs passionnés.

La remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2023 a eu lieu le vendredi 8 décembre à la salle d'animation.

### Catégorie 1<sup>ère</sup> A : Maisons avec jardin très fleuri et visible de la voie publique

- 1<sup>ère</sup> M. FOUET Jean-Pierre
- 2<sup>ème</sup> M. et Mme NISGAND Daniel et Jacqueline
- 3<sup>ème</sup> Mme BOURGAIN Geneviève
- 4<sup>ème</sup> M. et Mme REYBOZ Jean-Claude et Françoise
- 5<sup>ème</sup> M. MAYERAU Christian



### Catégorie 1<sup>ère</sup> B : Maisons avec jardin fleuri dans un décor paysager, arbres, arbustes et gazon très visible de la voie publique

- 1<sup>ère</sup> M. et Mme LESAGE Jean et Fabienne
- 2<sup>ème</sup> Mme MOREAU Joëlle
- 3<sup>ème</sup> M. et Mme TZARICK Christian et Marie-Elisabeth
- 4<sup>ème</sup> M. et Mme BOURDREUX André et Jeannine
- 5<sup>ème</sup> M. et Mme GUIPONT Jacky et Marie-Line
- 6<sup>ème</sup> M. et Mme NICOLE Didier et Maryse
- 7<sup>ème</sup> M. et Mme FONTAINE Alain et Yvette
- 8<sup>ème</sup> M. et Mme CASSIER Claude et Chantal
- 9<sup>ème</sup> M. et Mme TONNELIER Gérard et Agnès
- 10<sup>ème</sup> Mme ROUGEAUD Nicole
- 11<sup>ème</sup> M. et Mme VENNER Olivier et Sérénella

### Catégorie 2<sup>ème</sup> B : Maisons avec décor floral installé

Mme EDAL Sylviane

### Catégorie 3<sup>ème</sup> B : Maisons sans jardin avec terrasses ou jardinet fleuris visibles de la voie publique

- 1<sup>ère</sup> Mme GAUTHERON Isabelle
- 2<sup>ème</sup> Mme MARTINOT Elisabeth
- 3<sup>ème</sup> Mme BARROSO Maria
- 4<sup>ème</sup> Mme MENERAT Lydia



### Catégorie 3<sup>ème</sup> A : Maisons sans jardin avec fenêtres, balcons ou murs fleuris visibles de la voie publique

- 1<sup>ère</sup> M. et Mme COLINET Jacques et Janine
- 2<sup>ème</sup> Mme ROSAURO Reine
- 3<sup>ème</sup> M. et Mme LOTHODE Christian et Martine







### SORTIES DÉCOUVERTES EN FORÊT

Lors de trois matinées, des élus ont accompagné les enfants de la classe de Madame Dordonnat, directrice. Lors de ces demi-journées, Monsieur Page, guide naturaliste de Instant Nature, est venu présenter en classe aux enfants divers oiseaux puis nous avons essayé d'identifier en forêt leurs habitats, leurs nourritures et leurs chants.

Ce furent des moments très riches en partage. Les enfants très curieux ont posé de nombreuses questions.

Nous espérons que ces sorties les rendront encore plus sensibles à la nature et leur donneront envie de la protéger.



L'événement « **Pieds mouillés, Drôles d'idées** » a été organisé les 12, 13 et 14 octobre par la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, la Maison de Loire du Cher, les Académies de Dijon et d'Orléans-Tours, ainsi que de nombreux partenaires. C'était une action de prévention ouverte à tous.

Les 12 et 13 octobre plus de 600 scolaires, dont les enfants de CE1/CE2 et CM1/CM2 de Cours-les-Barres ont été accueillis à la salle des fêtes de Cuffy pour des ateliers pédagogiques sur les risques d'inondation. Des moyens ludiques ont permis aux enfants d'appréhender les risques et de connaître les bons gestes sans dramatiser.



Le 12 octobre à 18h30 a eu lieu une réunion publique sur les risques à la salle d'animation de Cours-les-Barres.

Monsieur Olivier Hurabielle, maire de Cuffy et Monsieur Pierre Mancion, maire de Cours-les-Barres ont pu débattre avec les personnes intéressées.

Le samedi 14 octobre, l'exposition a été transportée sur les bords de L'Allier à Cuffy pour le public.

Un grand merci aux membres de la Réserve Communale de Cours-les-Barres qui ont participé au montage, démontage et transport de toutes ces expositions.





## RÉUNION DE PRÉVENTION POUR LES SENIORS

Le 28 octobre, la Brigade de Protection des Aînés du Groupement de Gendarmerie Départementale du Cher est intervenue auprès de nos aînés à la salle du Conseil de la Mairie. Une trentaine de personnes a écouté les conseils permettant de se protéger des agressions, des vols à l'arraché, des cambriolages, des abus de faiblesse et des escroqueries sur Internet. La parole leur était donnée tout au long de l'après-midi. Chacun est reparti avec une plaquette de numéros utiles et des recommandations.



La municipalité, avec le Groupe d'Emulation Artistique du Nivernais, a organisé le 24ème Salon d'Art les 28 et 29 octobre.

Seize artistes ainsi que Cours les Arts ont accompagné l'invité d'honneur Patrick Senet.

Cet artiste peintre a deux passions : la peinture et la physique.

Dès l'âge de 12 ans, il s'initie à la peinture à Namur avec le sculpteur Daumerie tout en s'intéressant à la vie des étoiles.



Malgré sa carrière internationale de physicien, il gardera toujours un moment pour se consacrer à la peinture. Il est installé à Dijon depuis 2001 où il exerce comme Professeur des Universités.

Son œuvre semi-figurative est inspirée des personnages rencontrés au cours de ses voyages. Les œuvres totalement abstraites sont organiques ou géométriques et cherchent à traduire par la couleur le mystère de l'existence.

## CONCERT GOSPEL

Le dimanche 21 janvier, soixante-dix personnes sont venues écouter le répertoire de la compagnie berruyère SCHERZO GOSPEL à l'église Saint-Pantaléon. Un vrai succès !



## BRAVO AURIANNE !

C'est avec une grande fierté que nous avons appris la sélection d'Aurianne Devallière, enfant de la commune, qui sera porteuse de la flamme Olympique 2024.

Tétraplégique depuis un accident de plongée en 2019, elle s'est lancée un défi en rejoignant l'équipe de rugby fauteuil du Stade Toulousain en plus de ses études de chimie à l'Ensiacet de Toulouse.

Elle a été sélectionnée par le partenaire des Jeux Olympiques Coca-Cola. Toutes nos félicitations à Aurianne et à sa famille qui la porte dans toutes ses entreprises.





### Cyclocross de Cours les Barres

La pluie a épargné le cyclo-cross de notre commune organisé de mains de maître par la 4S Saint Satur. Isabelle MOREUX et son équipe ont élaboré un circuit digne des plus grands championnats.

Au micro, l'incontournable Guy PAGE a su tenir en haleine tous les spectateurs présents tout au long du circuit.

*Le départ donné par Monsieur BONDOUX.*



Le soleil a même accompagné les plus jeunes qui ont, sans sourciller, donné de précieux coups de pédales en vue de la victoire finale et donné le meilleur d'eux-mêmes.

À noter la belle performance de la féminine Aziliz SIGALAS qui remporte l'épreuve en U15.

L'épreuve phare Open access et Élite a été dominée par Ronan LESUEUR (VT Tranzault) qui s'impose, suivi de Damien GAZUT (Team Atria-Montluçon Cyclisme) et Maxime GEFFROY (VS Nivernais Morvan).

Florian AUROUX (JGS NIVERNAISE) remporte la catégorie Open.



*Le vainqueur Ronan LESUEUR, 2ème Damien GAZUT et 3ème Maxime Geffroy récompensés par l'équipe municipale de notre commune.*



*Le vainqueur catégorie Open Florian AUROUX félicité par son grand-père et M. Daniel BONDOUX, 1<sup>er</sup> adjoint.*



*Les trophées et fleurs offerts par la municipalité.*

#### Les vainqueurs des catégories jeunes

- U7 Sacha VALIGNY
- U9 Louison PIGE
- U11 Timaël GALAS
- U13 Lucas BODENTAFF
- U15 Aziliz SIGALAS
- U17 Clément LAMOINE



## L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Créé par décret du 3 décembre 1963, l'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il résulte d'une large réforme du système des décorations engagée en 1958 par le général Catroux, grand chancelier de la Légion d'honneur, avec l'appui du général de Gaulle.

Cinq ans après la naissance de la Vème République, dans une France en pleine modernisation, l'objectif est en effet de renforcer l'unité nationale, d'harmoniser et simplifier les distinctions honorifiques. Il était urgent de stopper la multiplication de décorations diverses et variées, lancées par les ministères et qui atteignaient le chiffre record de 70 décorations et 20 ordres. Ainsi, comme explicité en préambule du décret, l'ordre national du Mérite va « donner au Gouvernement le moyen de récompenser des mérites distingués et d'encourager les forces vives du pays ». Avec soixante ans d'existence, l'ordre national du Mérite a conquis une place à part entière dans la société française. Sa vocation est triple :

- ✚ Valoriser le dynamisme de la société et stimuler les énergies individuelles,
- ✚ Donner valeur d'exemple,
- ✚ Reconnaître la diversité de la société française.

Destiné à honorer des citoyens français, en complémentarité avec la Légion d'honneur, il est un ordre universel, qui distingue des personnes issues de tous les domaines d'activité. Comme pour la Légion d'honneur, l'Ordre National du Mérite garantit une véritable égalité d'accès, afin que tout citoyen méritant, quelle que soit sa place dans la société, puisse être reconnu par la nation.



La décoration du Mérite est une étoile à 6 branches doubles émaillées de bleu, surmontée d'une bélière formée de feuilles de chênes entrecroisées.

Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de lauriers entrecroisées ; l'avert présente l'effigie de la République avec en exergue « République Française » et le revers, deux drapeaux tricolores avec l'inscription « Ordre national du Mérite » et la date « 3 décembre 1963 ».

Dans le cadre du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite par le général de Gaulle, la section du Cher de l'Association nationale des médaillés de l'ordre national du Mérite (Anmonm) et la municipalité ont présenté une exposition, salle du conseil, à la mairie du 27 novembre au 2 décembre.



Les élus et les représentants de la section du Cher de l'ANMONM lors de l'inauguration.

**8 MAI** - Pour commémorer les 80 ans du débarquement en Normandie, la commune a choisi de marquer l'événement par une journée de souvenir. Les 8 et 9 mai :

- installation de camp US et Allemand
- exposition de matériel et véhicules
- hommage aux soldats morts sur le pont de Loire et fleurissement de leurs tombes
- commémoration au monument aux morts avec chorale du Tempo des Champs
- inauguration de l'Espace de l'Ordre National du Mérite
- repas dansant





# ANNONCEURS

**Cabinet LACROIX-LEBLANC**  
**ASSURANCES – BANQUE – PLACEMENTS**

**Ca change la vie d'être bien assuré**

**Nérondes : 02.48.74.80.03**  
**Agence.lacroixleblancnerondes@axa.fr**

**Laurent Thibault**  
**06 11 36 02 52**

Entreprise Générale de Bâtiment

ZI. de Génigny 11, Rte de Nérondes  
 58400 La Charité sur Loire 18350 Mornay-Berry  
 Tél. 03 86 70 14 65 Tél. 02 48 80 20 14

thibault.ctm.btp@gmail.com

Maçonnerie - Travaux publics  
 Extension - Démolition - Terrassement  
 Couverture - Zinguerie  
 Assainissement  
 Béton désactivé - Chape liquide  
 Goudronnage de cour - Enrobé - Pavage  
 Accessibilité des extérieurs  
 Placo - isolation - Menuiseries  
 Peinture - Carrelage - Faïence  
 Location d'engins avec chauffeur

thibault.ctm.btp@gmail.com

**COURS les BARRES**

Xavier LEGER  
 Constance LEGER

**EQUITATION**

02 48 76 09 94

Boucherie - Charcuterie Maison  
 Triperie - Volailles  
 Viande de 1er Choix

**C. Maulard**  
 3 Quai du Canal  
 18320 Marsailles-les-Ambignay  
 Tél: 02 48 76 43 42

**PIZZA MAMA**

pizzas fraîches et artisanales

Vos pizzas en LIBRE SERVICE

place Chauveau 18320 COURS LES BARRES

56 Rue de la Baratte 58000 NEVERS

PIZZA MAMA 24 / 24

Nos Pizzas sont fabriquées et livrées tous les jours depuis notre Pizzeria MAMA LAB à Jouey / Thubois

**Ets PERRIN**  
 (ancien Ets LASNE)

Couverture - Sanitaire - Chauffage  
 Étanchéité - Isolation Toiture, Terrasse  
 Climatisation - Énergies Renouvelables

**Mr JEANDET**  
 societeperrin@wanadoo.fr

**38, rue Louis Fouchère, 58600 Fourchambault**  
**Tél : 03 86 58 80 31**

**TAXI LAGRANGE LIONEL**

**06 87 61 38 25**  
**llagrange18@live.fr**

### 🌀 Association Le Gardon du Lac 🌀

Amis pêcheurs et pêcheuses, coursibarrois et coursibarroises,

L'année 2023 s'achève et nous tenons à remercier l'ensemble de nos adhérents ainsi que le conseil municipal pour leur soutien auprès de notre **AAPPMA Le Gardon du Lac**.

Nous avons aussi recouvré le soutien de nombreuses familles lors du concours de pêche de la Saint Pantaléon, les enfants ont répondu présents, plus nombreux qu'en 2022.



Concours de pêche – Fête patronale

Toute l'équipe du Gardon du Lac vous souhaite, chers coursibarrois et coursibarroises, tous ses meilleurs vœux pour 2024 et prenez soin de vous.

### 🌀 ASSOCIATION CANARI CLUB BERRY NIVERNAIS 🌀



Le **Canari Club Berry Nivernais** vous souhaite une bonne nouvelle année remplie de bonheur et surtout avec la santé.

Nous avons participé l'année dernière à un comice dans le Morvan, ainsi qu'à la fête de l'Œuf ; mi-octobre, s'est tenu le Salon de la Nature et de la Biodiversité au Parc Expo à Nevers.

La grippe aviaire étant encore présente dans certains départements et le Centre Expo étant fermé jusqu'en 2025, il est difficile de bloquer des dates pérennes pour des manifestations. Le renforcement législatif durcissant le distingue entre animaux domestiques ou non ainsi que les quotas rebutent certains éleveurs et ne suscitent pas de nouvelle vocation.

Si la situation sanitaire le permet, nous devrions néanmoins participer à la Fête de l'Œuf et du Chocolat à Crux la Ville le dimanche des Rameaux ainsi qu'au Salon de la Nature si une grande salle d'exposition est trouvée.

### 🌀 COURS LES ARTS 🌀

L'Association Cours les Arts a repris le chemin des expositions en 2023 avec, en novembre, sa manifestation annuelle « ARTS PLURIELS ».

Cette dernière a regroupé 21 exposants venus du Cher, de la Nièvre et même de l'Allier. Grâce à la diversité et la beauté des œuvres exposées, Arts Pluriels a connu un réel succès.

Tous aimeraient renouveler leur participation en 2024.



#### Projets pour 2024

- ✚ Exposition de printemps les 23 et 24 mars
- ✚ Arts Pluriels les 2 et 3 novembre



## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### 3 septembre 2023 : Balade le long des levées de Givry

Cette balade est partie du pont de Givry en passant devant l'ancien château de Givry du comte Jaubert puis devant la ferme des " Chaput " et jusqu'à l'écluse. Différents thèmes ont été abordés : la Loire, les crues, la construction des digues et des ponts, la navigation, le petit canal, les digues obliques dans le fleuve, l'écluse de Givry, l'essor de Fourchambault, le comte Jaubert. Un lien a été fait entre la famille Gentil et l'histoire de Givry. Différentes anecdotes ont été évoquées. L'exposé a été illustré par des photos et des agrandissements de cartes postales. Pour que les personnes présentes puissent suivre les différents noms cités des familles Gentil et Trameçon, des arbres généalogiques leur ont été distribués.



Un autre parcours a été fait, du pont de Loire à la ferme des Joigneaux, en voiture pour cause de chaleur. Sur place, a été évoquée l'histoire de la famille Trameçon : l'arrière-grand-père, Jules, était à la ferme de Saint-Parize-le-Châtel. Suite à la confiscation des terres exploitées par les américains pour faire un des plus grands hôpitaux militaires de la première guerre mondiale, il a dû quitter la ferme, a reçu une indemnisation et plus tard s'est installé aux Joigneaux.

Un autre thème a été évoqué : c'est le camp de Fourchambault, le Fronstalag, où les prisonniers de la deuxième guerre mondiale arrivaient à s'échapper et à traverser la Loire, parfois par la ferme des Joigneaux pour regagner la zone libre vers Apremont. Un travail de recherche d'anecdotes et d'échanges avec les deux familles avait été fait en amont pour agrémenter la balade.



Un pot de l'amitié a eu lieu à Givry, ainsi qu'un repas champêtre pour les participants. Un grand merci aux membres du bureau pour l'organisation de cette journée, comme la remise en état d'un vieux vélo à cardan et d'une des premières machines à laver, qui ont été exposés.



*Vieux vélo à cardan*

Nous remercions aussi la famille Tauzin, qui a repris la ferme des Chaput, d'avoir permis la visite de la maison rénovée, ce qui a touché particulièrement les anciens propriétaires.

La journée a été fort appréciée par tous.



*Une des premières machines à laver*

### Le 15 octobre 2023 - Après-midi dansant



L'association du Patrimoine de Cours-les-Barres a organisé un après-midi dansant à la salle des fêtes. Les personnes présentes ont apprécié l'animation et se sont bien diverties. Néanmoins, la météo clémente, la date imposée par le planning de la salle des fêtes, ainsi que les manifestations alentours, n'ont pas facilité la participation des habitants de Cours-les-Barres.

Domage pour les membres du bureau qui s'étaient investis.





## ♠ Société de chasse – Association de Chasse Fluviale ♠

Bonjour à tous,

Pour cette nouvelle saison, l'Association de Chasse compte 43 actionnaires, le nombre d'adhérents est stable depuis de nombreuses années, et nous sommes heureux de voir de plus en plus de jeunes et de femmes intégrer notre association. Comme la saison passée, de grosses actions de régulation sur le renard ont été menées ce qui a permis d'avoir un impact direct sur le petit gibier et le renouvellement des populations. En ce qui concerne le sanglier, aucune déclaration de dégâts n'est à déplorer sur notre secteur, preuve de la bonne entente et de l'efficacité des différentes équipes de chasse qui officient sur le Val de Cours-les-Barres.

La population de chevreuils qui était très concentrée en plaine la saison passée est cette année beaucoup plus dispersée, nous permettant d'observer plus d'animaux sur les territoires situés proches de la Loire.

Comme l'année dernière, le Comité d'organisation a confié à l'Association de Chasse la prise en charge de la restauration de notre fête patronale de la Saint Pantaléon et l'organisation de la brocante qui rencontre toujours un fort succès. Merci pour vos encouragements et merci à la municipalité.



Mirador pour effectuer des tirs sécurisants



Le Rond (consignes avant chasse : déroulement, sécurité, respect)

Afin de vous faire découvrir notre passion, les portes de notre rendez-vous de chasse (La Croix de Pierre) vous sont grandes ouvertes tous les 15 jours et ce sera avec plaisir que nous vous ferons partager un moment de convivialité de notre passion. L'Association de Chasse fluviale de Cours-les-Barres vous présente ses meilleurs vœux et surtout une excellente santé pour l'année 2024.

Que St Hubert veille sur vous ainsi que sur vos familles.



L'année 2023 fut encore une réussite pour l'école de musique **LE TEMPO DES CHAMPS**.

La nouvelle équipe dirigeante a su garder le cap pour offrir à ses élèves et au public, une année riche en musique. 2023 a accueilli de nouveaux élèves pour atteindre un effectif de 64 pour l'édition 2023-2024. De nouveaux ateliers musicaux hors des murs de l'école (crèche

Les Piou-Piou, relais d'assistantes maternelles), sont venus élargir l'éventail musical et pédagogique de l'école sous la direction de Laura, professeure de piano-chant. À noter, l'arrivée providentielle d'Aurore, professeure de guitare-ukulélé, qui a su avec brio, fédérer nos petits et grands « gratteurs » locaux. Il est important de préciser que le montant demandé aux familles pour les cours reste dans la partie basse de ce qui se pratique. Même si les quatre professeurs donnent beaucoup d'heures bénévolement, certains d'entre eux en font leur métier et cela a un coût pour l'école...



Notre trésorier se démène pour trouver des financements afin de payer les professeurs, pour organiser des événements, mais aussi pour étoffer le matériel mis à disposition de nos élèves. Il est épaulé par notre secrétaire, qui tape aux portes des différentes administrations régionales et nationales, beaucoup de ces demandes restent malheureusement sans réponse.

Nous aurons un retour de la part de ces organismes courant de l'année. La Mairie de Cours-les-Barres quant à elle répond toujours présente !

Des concerts au sein de l'église Saint-Pantaléon, ont fait vibrer les petits comme les plus grands, sous l'organisation minutieuse de Guillaume. Nous remercions encore « De l'autre côté du miroir » Alice et Fanfan ainsi qu'un duo exceptionnel Chant Soprano/Orgue avec Marie Noëlle Cros et Dominique Branche venus sublimer la période des fêtes de Noël. La fête de la musique au mois de Juin (environ 200 personnes) fut également un succès, clôturé par le groupe rock « Fortunate sons » qui ont fait vibrer les murs de la salle des fêtes. Enfin, 2023 a vu Pascal rejoindre l'équipe dirigeante au poste de secrétaire. L'édition 2024 devrait encore réserver quelques bonnes surprises !





**Pompes Funèbres et Marbrerie**  
**PLANCHARD**  
Obsèques Caveaux Monuments Articles Funéraires

**TORTERON**  
10 Route de Jouet  
**02.48.76.48 37**

[www.pfg.fr](http://www.pfg.fr)

 **30 12**  
Urgence Décès



**ASSURANCE  
OBSEQUES**

**CONTRAT  
PREVOYANCE OBSEQUES**  
Sans questionnaire de santé\*

\* Voir conditions des contrats assurances Obseques@ en agence ou sur pfg.fr Hab. 21-18-0059

**12**  
RESTAURANT - TRADITIONNEL  
18320 Cours-les-Barres  
Réservation possible au  
**02 48 76 59 97**  
**06 11 83 89 17**  
[tabladouze@orange.fr](mailto:tabladouze@orange.fr)





**POUR LE NETTOYAGE  
DE VOS LOCAUX PROFESSIONNELS,  
CHOISISSEZ UN PARTENAIRE  
FIABLE ET RESPONSABLE**

CONTACTEZ-NOUS  
par téléphone au **03 86 57 25 05**  
ou sur notre site [www.deca-proprete.fr](http://www.deca-proprete.fr)





**ANSAMBLE**  
UNE RESTAURATION SAINES & NATURELLE

Soucieux d'accompagner les changements dans les habitudes de consommation de vos enfants, Ansamble le restaurateur des écoles des portes du Berry propose **une restauration différente intégrant les enjeux nutritionnels et écologiques... tout en alliant plaisir et gourmandise.**

DIRECTION REGIONALE VAL-DE-FRANCE - ANSAMBLE  
Parc d'activité Les Granges Galand,  
18, rue du Pont de l'Arche, 37750 AVERTIN  
Tel. : 02 57 01 97 97



**ANSAMBLE**  
Une restauration  
**SAINES & NATURELLE**  
*au plus près des territoires*

[www.ansamble.fr](http://www.ansamble.fr)

## Entreprise VSJB

Travaux Publics et Particuliers.  
Enrobé, Réparations de Chaussées.  
Maçonnerie, Assainissement.

Tél : 06 10 91 29 11

Jacques BOURAHLI  
rte du Petit Pont,  
18320 COURS LES BARRES






Dans sa continuité d'information au profit de nos concitoyens, le correspondant défense vous propose dans ce bulletin une information sur le CIRFA.

## Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

Le centre d'information et de recrutement des forces armées ou CIRFA est une structure chargée d'informer sur les métiers de l'armée et de recruter en fonction des besoins selon l'âge et le niveau d'études.

C'est un service déconcentré de l'Administration centrale des armées de terre, de mer ou de l'air, sous la tutelle du Ministère de la Défense. On compte 104 centres d'information

et de recrutement des forces armées dans toute la France métropolitaine et outre-mer ainsi que des bureaux de permanences dans certaines communes. Chaque CIRFA peut regrouper des conseillers en recrutement qui sont des soldats professionnels issus des 3 armées (Terre, Marine, Air) et qui sont experts dans l'art du recrutement.



### ✚ Les missions du CIRFA

Le CIRFA est un des principaux partenaires pour trouver un emploi selon l'âge et le niveau d'études avec de nombreuses opportunités de carrière.

- Missions d'information sur les possibilités de recrutement
- Mission d'accompagnement dans les démarches d'inscription ou de montage du dossier de candidature.

### ✚ Comment se faire recruter ?

Que ce soit dans l'armée de terre, dans l'armée de l'air ou dans la marine, il est possible de préparer un projet professionnel ou un projet de formation au métier de soldat en suivant plusieurs étapes. On peut donc contacter le CIRFA par téléphone, par mail ou par courrier pour prendre rendez-vous.

Mais il est possible actuellement de dialoguer avec des conseillers en recrutement par tchat avec internet ou même d'envoyer une candidature spontanée.

### ✚ Le déroulement de l'entretien avec le conseiller CIRFA

La préparation d'un projet professionnel sur rendez-vous est cependant la meilleure solution recommandée pour bénéficier d'une aide personnalisée. L'entretien individuel peut durer entre 30 min et 1h30 min.

Le conseiller peut donner :

- des informations précises sur les salaires, les avantages, le logement, les contraintes liées au métier, les spécificités du métier, l'usage des armes, les risques, les couvertures santé et autres,
- une liste des documents à fournir afin d'ouvrir un dossier de recrutement au sein du CIRFA,
- des renseignements sur les différentes séries de tests pour évaluer les capacités psychologiques, médicales et physiques du candidat.

Le conseiller établira un avis sur votre profil afin de faciliter le travail du département d'évaluation de votre région qui va examiner votre candidature en commission centralisée. C'est ce département qui va également envoyer la convocation pour la deuxième étape du circuit de recrutement.

Le conseiller a pour mission de suivre chaque candidat durant le parcours de recrutement militaire. Il est l'interlocuteur privilégié entre l'armée et les candidats. C'est avec lui que les candidats signent le contrat d'engagement. L'intégralité de ce service fourni par le CIRFA est totalement gratuite.

### ✚ Les métiers de l'armée qui recrutent

Il y a plusieurs branches d'activités possibles au sein de l'armée : ingénieurs télécommunication, mécanicien, sapeurs-pompiers, ... Ces fonctions sont accessibles aux candidats externes avec au moins une première expérience professionnelle et selon le niveau scolaire (bac pro, bac +2, bac +3, bac +5...).

Pour ceux qui aspirent à devenir soldats ou à devenir officiers, il est possible de se former dans des spécialités (artillerie, infanterie, pilote d'hélicoptères, légion étrangère, parachutiste, marins pompiers, réservistes, ...).

Les CIRFA les plus proches :  
BOURGES : 02 48 27 32 28      NEVERS : 03 86 59 95 90





### QUE VA CHANGER LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE ?



Le réseau cuivre a été massivement déployé dans les années 1970 pour nos téléphones fixes, et aussi utilisé depuis les années 2000 pour l'accès à internet (accès ADSL, mais aussi SDSL et VDSL). La prise en forme de T que vous avez peut-être chez vous est la terminaison de ce réseau cuivre.

#### ❖ Pourquoi fermer le réseau cuivre ?

Un nouveau réseau de référence « la fibre optique » est en cours de déploiement sur tout le territoire. Début 2023, près de 80% des locaux peuvent bénéficier d'un accès fibre. Ce nouveau réseau a vocation à remplacer le réseau cuivre vieillissant.

Par ailleurs, la fibre optique offre des débits supérieurs à 100 Mbits/s et permet ainsi de meilleurs services que le cuivre. Le télétravail, les visioconférences, l'éducation, la santé en ligne et bien d'autres usages ont décuplé les besoins en débits.

#### ❖ Qui est chargé de la fermeture du réseau cuivre ?

C'est Orange en tant que propriétaire du réseau cuivre, qui décide et pilote sa fermeture.

L'opérateur a publié un plan de fermeture qui prévoit un échelonnement sur plusieurs années, jusqu'en 2030, en fonction de la progression du déploiement du réseau en fibre optique.

Le cuivre pourra ainsi fermer plus tôt dans les zones où ce déploiement se termine le plus vite. Orange prévoit que la fermeture du réseau cuivre se déroulera progressivement, par zones et en deux temps :

- **La fermeture commerciale** : c'est l'arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur. Les abonnements déjà souscrits sont en revanche maintenus. Environ 20 millions de lignes étaient déjà fermées commercialement en février 2023. Au plan national, Orange prévoit dans son plan que l'ensemble des lignes cuivre devraient être fermées commercialement en **janvier 2026**.
- **La fermeture technique** : c'est le moment où le réseau sera « éteint ». Les services qui utilisent le réseau cuivre (votre téléphone s'il est branché à une prise en T, votre abonnement internet ADSL ...) cesseront de fonctionner. Cette fermeture technique se fera progressivement. Au plan national, Orange prévoit que l'ensemble des lignes devraient être fermées techniquement **fin 2030**.

En pratique, la fermeture du réseau cuivre a déjà commencé : Orange a procédé à des fermetures dans plusieurs communes entièrement fibrées, dans le cadre d'expérimentations.

**Si vous n'avez pas migré vers une autre solution au moment de la fermeture technique, votre connexion sera coupée.**

Selon l'abonnement que vous avez, vous n'aurez plus de téléphone ou d'accès à internet, voire de télévision si vous recevez la télévision via votre box Internet.

La fibre optique est la technologie de référence retenue par les pouvoirs publics dans le cadre du plan « France très haut débit » en raison de ses performances et de sa capacité à répondre aux nouveaux usages.

Afin de ne pas subir ces désagréments, il est préférable de ne pas attendre le dernier moment pour organiser votre changement de technologie.

# INFORMATIONS DIVERSES

## POUR VOS DÉPLACEMENTS LA MOBILITÉ À COURS-LES-BARRES

**CONNECTEZ-VOUS**  
sur Rémi Centre-Val de Loire  
et consultez les horaires  
et les points d'arrêt de  
**LA LIGNE RÉMI 310**

### Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !

**VERS BOURGES**

**LIGNE 310**

**VERS PARIS**

**NEVERS**

**VERS LYON**

**BOURGES**

\*Possibilité d'utiliser ce service au retour uniquement

**RÉMI + À LA DEMANDE**  
**VOUS EMMÈNE DE VOTRE COMMUNE**  
**VERS LA LIGNE RÉGULIÈRE**  
**DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

**0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

**du lundi au samedi**  
**de 6 h à 20 h**

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

J'HABITE JE VAIS

JOURS	ALLER CORRESPONDANCE À NEVERS	POINTS D'ARRÊT	RETOUR CORRESPONDANCE À NEVERS
<b>LIGNE 310 VERS BOURGES</b>			
LUNDI AU SAMEDI	7 H 14 14 H	GARE SNCF	18 H 20
LUNDI AU SAMEDI	7 H 24 13 H 50	HÔPITAL (ARRÊT TANEO HÔPITAL BÉRÉGOVOVY)	18 H 30
LUNDI AU SAMEDI	7 H 30 13 H 44	CARREFOUR (ARRÊT TANEO CENTRE COMMERCIAL)	18 H 36

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

**ZOOM SUR**

### Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !

**LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS**

**RÉMI + À LA DEMANDE**  
**VOUS EMMÈNE DE VOTRE COMMUNE**  
**VERS LA LIGNE RÉGULIÈRE**  
**DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

**0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

**du lundi au samedi**  
**de 6 h à 20 h**

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

J'HABITE JE VAIS

JOURS	ALLER ARRIVÉE À LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART DE LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
MARDI	9 H 30	PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	11 H 30
SAMEDI			

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

Destination : Baugy

Jour(s) de fonctionnement : vendredi

Période de fonctionnement : toutes périodes hors jours fériés

Jours	Aller Arrivée à Baugy	Points d'arrêts	Retour Départ de Baugy
vendredi	09:30	Champ de foire Maison des Solidarités	11:30 11:30

Voir tarif sur le site internet Rémi



# PÊLE-MÊLE



Cérémonie du 11 novembre

En présence d'une quarantaine d'habitants, M. Dudragne, 3<sup>ème</sup> adjoint a prononcé le discours de cérémonie du 11 novembre. Après l'appel aux morts, un dépôt de gerbe a été réalisé par les enfants de la commune.

Cette commémoration s'est terminée par La Marseillaise entonnée par la chorale de l'école de musique Le Tempo des Champs.



## École

Les enfants de petite et moyenne section ont pris soin de poster leur lettre au Père Noël et de confectionner des boules de Noël pour décorer les sapins situés place Chausson et place de l'Église.



## Soutien aux militaires déployés hors de nos frontières

Cette année encore, en association avec la Fédération nationale des anciens des missions extérieures (FNAME-OPEX), Mme Dordonnat, directrice et toute l'équipe pédagogique ont reconduit l'opération colis de Noël dans sa composante « dessins pour la paix ». Ainsi les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont réalisé de magnifiques dessins qui ont été envoyés à nos militaires déployés à l'extérieur en cette fin d'année.

Un grand merci à tous ces enfants et aux maîtresses.





## PÊLE-MÊLE



Cérémonie des vœux du Maire



Depuis janvier 2021, la cérémonie des vœux n'avait pas eu lieu en raison des restrictions sanitaires. C'est donc avec un grand plaisir que ce 5 janvier, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont accueilli coursibarroises et coursibarrois à la salle polyvalente pour célébrer la nouvelle année, avec la présence de Monsieur Loïc KERVRAN, député et des élus de la CDC. Monsieur MANCION a rappelé les faits marquants de ces trois dernières années puis s'est vu remettre par Monsieur le Député la médaille d'or de l'Assemblée Nationale pour ses quarante-deux années d'élus (Monsieur Mancion est maire depuis 2014). Un moment convivial autour d'un verre et d'un buffet a clôturé la soirée.



La galette des Rois organisée par le CCAS s'est tenue le 6 janvier. Une animation a distrait les convives.



### Chez Manu et Nath – Ouverture le 8 septembre 2023

La municipalité leur souhaite la bienvenue sur la commune.



### Direction de publication

Directeur de publication : Pierre Mancion

Comité de publication : Mmes Amiot, Androd, Leloup, Vacher, MM. Bondoux, Bonnet, Dudragne, Lesczynski, Margelidon.

Bulletin établi suivant la réflexion de la commission. Crédit photos sous couvert de la municipalité et des responsables des associations.

Le comité de rédaction remercie tous les annonceurs qui, par leur participation, ont permis la réalisation de ce bulletin.

**Faites-leur confiance pour vos futurs achats et services**





## ADMINISTRATIONS

<b>MAIRIE, CCAS :</b>	@ : <a href="mailto:mairie.cours.les.barres@wanadoo.fr">mairie.cours.les.barres@wanadoo.fr</a>	Tél : 02 48 76 49 86
Secrétariat ouvert le mardi, le jeudi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.		
Dépôt de demande d'urbanisme	@ : <a href="mailto:urbanisme.courslesbarres@orange.fr">urbanisme.courslesbarres@orange.fr</a>	
Site internet	@ : <a href="https://www.courslesbarres.fr">https://www.courslesbarres.fr</a>	
<b>COMMUNAUTÉ de COMMUNES des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois :</b>	@ : <a href="mailto:cdeportesduberry@orange.fr">cdeportesduberry@orange.fr</a>	Tél : 02 48 77 55 50 Fax : 02 48 74 87 95
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Fermée mercredi après-midi et vendredi après-midi.		
<b>BGE – Aide à la création d'entreprises</b>		Tél : 06 49 07 93 44
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE :</b>		Tél : 02 48 76 03 59
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 10h30 et de 15h15 à 17h15, le samedi de 9h à 11h30, fermée le mercredi après-midi.		
<b>SERVICE SOCIAL :</b>	La Guerche-sur-l'Aubois, Centre Médico-Social	Tél : 02 48 25 26 60
<b>PÔLE-EMPLOI :</b>	Bourges	Tél : 39 49
<b>Mission Locale Cher Sud :</b>	La Guerche-sur-l'Aubois, parc Maurice Fuselier	Tél : 02 48 82 10 35
	@ : <a href="mailto:contact@mlchersud.fr">contact@mlchersud.fr</a>	
<b>CPAM, CAF, Pôle Emploi :</b>	Accès informatique, aide à la réalisation du dossier Maison des services au public, La Guerche-sur-l'Aubois, parc Maurice Fuselier	
	@ : <a href="mailto:msaplagueche@orange.fr">msaplagueche@orange.fr</a>	Tél : 09 64 44 45 89
<b>CAF :</b>	Borne en visioconférence les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h.	
<b>SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS :</b>	Bourges Saint Amand Montrond	Tél : 02 48 27 17 17 Tél : 02 48 82 11 50
<b>SERVICE DES EAUX-VÉOLIA :</b> renseignements : 8h-18h, urgences : 24h/24		Tél : 0 969 323 529
<b>ELECTRICITÉ DE FRANCE :</b>	Dépannage électricité Dépannage gaz	Tél : 30 04 Tél : 09 72 67 50 18 Tél : 0 800 47 33 33
<b>SMIRTOM St Amandois :</b>	Standard Collecte	Tél : 02 48 60 66 89 Tél : 02 48 60 87 17
<b>DÉCHETTERIES :</b>	Torteron, lieu-dit Patinges La Guerche-sur-l'Aubois, rue Pierre Boucher	Tél : 02 48 74 54 31 Tél : 02 48 76 45 63
<b>PRESBYTÈRE :</b>	La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 74 01 15



## POUR VOS ENFANTS

<b>ÉDUCATION :</b>		
<b>Maternelle et Primaire</b>	Cours-les-Barres Service de cantine. Garderie de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.	Tél : 02 48 76 03 98
<b>Collège</b>	Fourchambault	Tél : 03 86 90 90 60
<b>Collège</b>	La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 74 03 15
<b>SERVICE DE CARS (période scolaire) :</b>	SIRS La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 76 08 72
<b>MICRO-CRÈCHE</b>	Les Piou-Piou Cours-les-Barres	Tél : 09.70.66.75.67 ou 07.69.13.55.17



## URGENCES ET SANTÉ

Centre Anti-poison :	Bourges	Tél : 02 48 48 48 48
SAMU :	Bourges	Tél : <b>15</b>
SAPEURS - POMPIERS :	Jouet-sur-l'Aubois	Tél : <b>18</b>
GENDARMERIE :	Communauté de brigades Baugy	Tél : <b>17</b> ou 02 48 23 23 15

### MÉDECINS Généralistes Indépendants

Dr Ducamp Fourchambault Tél : 03 86 58 84 01

### À Marseilles-lès-Aubigny

Filloux	Psychologue clinicien	Tél : 06 51 61 93 82
Gourisse	Sophrologue RNPC	Tél : 06 67 29 88 72
Louap	Infirmière libérale	Tél : 06 66 66 49 10
Pacaut	Sage-femme	Tél : 06 63 73 32 48

### Maison de Santé Pluriprofessionnelle de l'Aubois - La Guerche-sur-l'Aubois

Dr Folli / Dr Guillaume Tél : 02 48 74 74 74

Brot	Infirmière	Tél : 02 48 74 23 21	Bras	Diététicienne nutriti.	Tél : 02 48 74 74 75
Mérigout	Infirmier	Tél : 02 48 74 04 31	Bourguet	Masseur-kiné.	Tél : 02 48 77 05 93
Morin	Infirmière	Tél : 02 48 74 04 31	Delhomme	Ostéopathe	Tél : 06 64 69 25 56
Taieb	Infirmière	Tél : 02 48 74 25 82	Odonnet	Orthophoniste	Tél : 02 48 74 74 73
			Pacaut	Sage-femme	Tél : 06 63 73 32 48

### INFIRMIERS :

Le Gall	Cours-les-Barres	Tél : 06 77 72 14 53
Da Silva	Cours-les-Barres	Tél : 06 30 70 00 66
Charpentier /Gostner /Eloy	Jouet-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 76 07 56
Louap	Marseilles-lès-Aubigny	Tél : 02 48 76 02 39
Mérigout & Morin	La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 74 04 31
Taieb	La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 74 25 82
Cabinet d'infirmières	Fourchambault	Tél : 03 86 60 98 72



### KINÉSITHÉRAPEUTES :

Gendrat	Jouet-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 76 05 38
Chevalier & Lainé	Fourchambault	Tél : 03 86 58 88 67
Baca	Fourchambault	Tél : 03 86 21 03 37
Benedit	Fourchambault	Tél : 03 86 21 91 90



### OSTÉOPATHE :

Geurts	Cours-les-Barres	Tél : 02 48 76 53 60
Delhomme	La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 06 64 69 25 56

### PHARMACIES :

Pharmacie de la Guerche	2 place Charles de Gaulle, La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 74 00 60
Pharmacie de l'Aubois	3 place Daumy, Jouet-sur-l'Aubois	Tél : 02 48 76 44 25
Pharmacie du Port	8 bis rue du port, Marseilles-lès-Aubigny	Tél : 02 48 76 04 94
Pharmacie de la Brasserie	21 rue Gambetta, Fourchambault	Tél : 03 86 90 79 60
Pharmacie de la Fonderie	9 rue du 4 septembre, Fourchambault	Tél : 03 86 58 88 18

### AMBULANCES :

Nouvelle Ambulance Express	Fourchambault	Tél : 03 86 58 94 63
Ambulance Vallée de l'Aubois	Jouet-sur-l'Aubois et La Guerche-sur-l'Aubois	Tél : 06 64 85 07 96 & 02 48 74 04 43
<b>TAXI conventionné :</b>	<b>TAXI 24h/24 :</b> Lagrange Cours-les-Barres	Tél : 06 87 61 38 25





